Zeitschrift: Vox Romanica

Herausgeber: Collegium Romanicum Helvetiorum

Band: 24 (1965)

Artikel: Les noms du chamois dans les Alpes

Autor: Keller, Hans-Erich

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-20657

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les noms du chamois dans les Alpes

A M. Andrea Schorta, pour ses 60 ans

Dans l'article chamois du GPSR (III, 286 s.), M. Burger postule, pour les formes de la Suisse Romande, une base *camōssu ou *camŭssu, à laquelle se rattacherait également une grande partie des formes de la Vallée d'Aoste et du Piémont septentrional. M. Burger arrive ainsi, pour la Suisse Romande, à la même base qu'avaient supposée C. Salvioni¹ et M. Joh. Hubschmid².

Après la publication de cet article du GPSR et de son pendant dans le DRG³, nous croyons que nous disposons maintenant d'assez de matériaux rangés systématiquement pour tenter une vérification de cette base⁴. Pour point de départ de notre analyse, nous avons choisi les résultats de ce mot dans la Vallée d'Aoste, parce que celle-ci se divise en deux zones principales, dont la première, la Haute Vallée jusqu'à Saint-Pierre⁵, présente le type \(\text{tsam\(\pi\)}\), type qui s'accorde grosso modo avec les résultats de la Suisse Romande et de la Savoie, tandis que la deuxième zone, en aval d'Aymavilles avec le Val Soana⁶, connaît un type \(\text{tsam\(\phi\)s

Or, la conservation de la finale même dans les environs d'Aoste, dans la vallée du Grand-Saint-Bernard et dans la Vallée Centrale est un argument très fort qui vient étayer une base à -ss-8. On pourrait, théoriquement, songer aussi à une for-

- ¹ R, XXXVI (1907), 228 s.; StR, VI (1909), 49 N; RDR, IV (1912), 230 s.
- ² Pour la première fois dans ZRPh., LXVI (1950), 9s.
- 3 III, 246b-250a.
- ⁴ Malheureusement, l'article de G. Alessio, Parole oscure del territorio alpino, in: Archivio per l'Alto Adige, XLVI (1952), n'a pu être consulté, étant donné que cette revue ne se trouve pas aux Pays-Bas.
- ⁵ Sur la structure des parlers valdôtains, cf. H.-E. Keller, in: VIII Congresso internazionale di Studi Romanzi (Firenze, 3-8 Aprile 1956). Atti, vol. II, 2º partie, p. 604ss., surtout p. 609ss. (avec carte p. 611).
 - 6 AGI, III (1878), 17.
 - ⁷ Sur notre tendance à noter la géminée, v. nos Parlers valdôtains, p. 35 s.
- * Il est vrai que les résultats de grossu (> $gr\bar{u}$), bassu (> $b\bar{a}$, $b\bar{\varrho}$) et passu (> pa, $p\varrho$) ne conservent plus -ss-, mais c'est certainement par opposition à la forme du féminin ($gr\bar{o}ss^e$, etc.; $b\bar{a}ss^e$, etc.), et dans le cas de pa, il s'agit de la négation, tandis que le subst. $\lceil le\ pas \rceil$ conserve -ss- (v., p. ex., W. Walser, Aosta-Tal, p. 51); le maintien ou la perte de -ss- sont donc dus à des raisons morphologiques ou sémantiques.

mation en -ciu ou -tiu > -s, mais ce -s se retrouverait dans la Haute Vallée 10, tandis que tsamú ne peut y remonter qu'à une base en -ss-, car -o- passe à u seulement devant s en syllabe fermée 11, qui a dû se maintenir très longtemps en position finale, partiellement même jusqu'à nos jours 12; d'ailleurs, les localités franco-provençales du Piémont témoignent encore de cet état antérieur: Noasca (AIS, c. 518 lég., P. 131) tšamúš 13, Ala di Stura (AIS, P. 143) idem. Si, dans ce mot, -s a disparu plus facilement que dans d'autres mots 14, c'est peut-être dû au fait que le -s fut pris pour la marque du pluriel; nous reviendrons à cette idée plus loin. De toute façon, cette disparition dans la haute vallée d'Aoste n'a rien d'étonnant: c'est un des nombreux traits qui unissent les parlers franco-provençaux à la langue d'oïl 15. La partie supérieure de la vallée d'Aoste est donc reliée, comme si souvent, par-delà les montagnes, à la Tarentaise (Séez dámu ALF, c. 1491, P. 965; Albertville stamou Brachet 178; Verrens-Arvey tsámu ALF, P. 954), à la Maurienne (Lanslebourg famúr 16 ALF, P. 973, Aussois tsamú FEW, III, 148b) 17 et à l'Oisans (Le Bourg tsámu ALF, P. 950).

Le type $\lceil tsam\tilde{u} \rceil^{18}$ des parlers franco-provençaux des Alpes occidentales continue

- Of. Aosta ereus 'bogue de la châtaigne' (Cerlogne 148b), Valtournenche eöse (ID, XXII, 1958, 14b), < ERĪCIU.</p>
- ¹⁰ Cf. Courmayeur, Valgrisenche, Saint-Pierre $\partial r \ddot{\varrho} s$, Rhêmes-St-Georges $\bar{\varrho} r \acute{\varrho} h \partial_{\tau} s$, AIS, c. 1292, P. 121 (-h- <-s- est un résultat secondaire absolument normal dans une bonne partie des parlers valdôtains; dans la forme $\varrho \cdot \ddot{\varrho}$ de Saint-Marcel, AIS, P. 122, ce h a disparu derrière la voyelle précédente; il en est de même dans la localité voisine de Fénis: $\cdot \ddot{\varrho}$, mais dans le village situé en aval de Fénis, à Pontey, on retrouve $\varrho \dot{\varrho} s$).
 - 11 Cf. W. Walser, op. cit., p. 76.
 - 12 Cf. W. WALSER, op. cit., p. 20 N 2.
- ¹³-š représente une évolution secondaire de -s, cf. à Ceresole, commune voisine en amont de Noasca, küriūš 'curieux' (BGl., X, 1911, 55).
 - 14 Comme, p. ex., à Cogne fös 'fils', sīś 'cils', Courmayeur swēs 'six', etc.
- ¹⁵ V. aussi K. Jaberg, Notes sur l's final libre dans les patois franco-provençaux et provençaux du Piémont (in: BGl., X, 1911, 74).
 - 16 Sur cet -r, v. plus loin N 66.
- ¹⁷ Cf. aussi les lieux-dits La Chamossière et Les Chamossières dans les communes d'Albier-le-Jeune et de St-Jean-d'Arve au-dessus de St-Jean-de-Maurienne, v. Ad. Gros, Dict. étymol. des noms de lieu de la Savoie, p. 133.
- ¹⁸ D'après les matériaux de l'ALF, c. 1491; AIS, c. 518 lég.; FEW, III, 148b; J. Hubschmid, ZRPh., LXVI, 10; C. Petracco Sicardi, RStLig., XXII, 45, ce type est attesté à Vaujany (vallée latérale de l'Oisans) šamõ, à Villard-Reymond (au-dessus du Bourg-d'Oisans) tsāmõ, au Monêtier-les-Bains (relié à l'Oisans par le col du Lautaret) tšámũ, à Cervières près de Briançon (au confluent de la Guisane, sur laquelle est situé Le Monêtier, et de la Durance) idem, puis, de l'autre côté du Montgenèvre, dans la vallée de Suze, à Giaglione (au-dessus de Suse, sur la route du Mont-Cenis) tšamúŋ, à Sauze di Cesana tšamũn (à côté de tsămú), à Oulx (aujourd'hui Ulzio, au confluent de la Doire Ripaire et de la Bardonecchia) šámū, à Rochemolles (dernier village d'une vallée latérale de celle de Bardonecchia) šámun, à Pragelato (relié à

le type $\lceil tsamu \rceil$ vers le sud. Il ne s'agit probablement pas d'un changement de suffixe, comme le pensaient MM. von Wartburg et Hubschmid, mais plutôt d'une fausse régression, puisque - \bar{o} ne aboutit dans cette région également à -u lorsque la

Sauze di Cesana par le col de Sestrière, dans la vallée du Chisone) tšamúoe (avec -n- > -ρ-, cf. H.-E. Keller, Parlers valdôtains, p. 65 ss.), à Faët, hameau de Perrier (aujourd'hui Perrero, dans la vallée de la Germanasca, l'affluent droit du Chisone dont la vallée est reliée à celle de la Doire Ripaire par le col de Sestrière) tsámū, et à Ghigo, dans la même vallée, tšamún. Finalement, ce type se retrouve, isolément, dans le patois ligurien de Fontan et de Saorge (derrière Breil, Alpes-Maritimes, dans la vallée de la Roja): káműn, ALF, Suppl., p. 38, 308. Mme C. Petracco Sicardi voudrait encore rattacher Plan-du-Var (ALF, P. 898, commune de Levens) kamúns à ce type, mais il s'agit d'une nasalisation spontanée dégagée par la nasale précédente à cause de l'accent qui suit immédiatement. Sur Venaus tšamúr, cité par Mme Petracco, voir N 66. En revanche, il est possible que le toponyme Camunaire, que M^{me} Petracco a relevé dans le hameau Buggio, commune de Pigna, sur le versant est du Mont Lega, qui sépare Buggio-Pigna de Fontan-Saorge, se rattache effectivement au type \(\frac{k\damman^{\gamma}}{k} \) trouvé par Edmont dans la vallée de la Roja; la formation serait identique à celle du toponyme riváira (< RIPARIA), Luváira (< LUPARIA) à Pigna, armaira à Apricale, au-dessous de Pigna. Seulement, ces trois derniers toponymes sont attestés depuis le moyen âge, tandis que Camunaire ne l'est pas, ce qui signifie, à notre avis, qu'il s'agit probablement d'un dérivé relativement récent de $\lceil k\acute{a}m\~{u}n\rceil$, qui, à son tour, représente une formation récente, puisque le -s final est tombé très tard dans le nord-ouest de l'Italie septentrionale et est même conservé sporadiquement jusqu'à nos jours, cf. G. Rohlfs, It. Gr., I, p. 498s.; c'est surtout le cas dans les formes monosyllabiques, cf. piem. vaz '(tu) vas', sez '(tu) es' (cf. A. Aly-Belfàdel, Grammatica piemontese, p. 163), naz (op. cit., p. 3), partüz Pertusu (op. cit., p. 4), etc., et dans des localités écartées des Apennins piémontais, -s se trouve même dans la 1re et 3e sg. de l'impf. subj., ainsi à Viozene près d'Ormea et à Bistagno près d'Acqui (cf. B. Schädel, Ormea, p. 86); cf. aussi K. Jaberg, BGl., X (1911), 71; Aspects géographiques, carte 17. Mais comme, à notre avis, il faut partir d'une base *kámos (v. ci-dessous), il faut nous attendre à ligur. occit. * $k\acute{a}mu$ (sur -o > -u cf. B. Schädel, op. cit., p. 30), et, avec propagation de la nasale (cf. Plan-du-Var, ALF, P. 898, kámūŋs), kámūŋ, ce qui a pu être interprété comme $kam \hat{u}\eta < -\bar{o}_{NE}$, d'où Camunaire, forme trop récente pour suivre encore la règle établie par Cl. Merlo (in: ID, XIV, 1938, 57) sur la perte de la simple nasale intervocalique (p. ex. Pigna valúi 'pl. de valúη', sakúi 'pl. de sakúη'). – Reste encore l'attestation Grada Camunna, Grada Camunda de 1060 et 1110 pour un nom de lieu près de Malamaire (Basses-Alpes, et de Castellane), que Mme Petracco, op. cil., 36, voudrait également rattacher à une base *kamone. Il est clair que Camunna ne peut pas remonter à Camunda, forme attestée d'ailleurs postérieurement à la première, mais que ce dernier peut représenter une hypercorrection pour Camunna. Mais puisque Mme Petracco fait provenir le toponyme Camundis du VIIIe s. (cf. Holder, Altcelt. Sprachsch., col. 729) du gentilice latin camonius (en s'appuyant sur l'autorité de R. Menéndez Pidal, Origenes, p. 292, qui y ramène aussi le patronyme galicien Camundez, attesté en 1153), on comprend difficilement pourquoi le Camunda provençal de 1110 n'en proviendrait pas; Camunna s'explique alors aisément comme étant une forme avec graphie -nn- pour rendre le phonème /ñ/. Grada Camunna, Camunda ne serait donc pas une clairière ou un pré des chamois,

syllabe est atone¹⁹; à ce propos, il faut attirer l'attention sur l'accent qui, dans la plupart des formes citées dans la note 18, frappe la première syllabe²⁰; ce n'est donc pas un type à part, mais toujours le type $\lceil tsamu \rceil$, qui se prolonge des deux côtés des Alpes jusqu'à la frontière linguistique (y compris, comme si souvent, le P. 971 de l'ALF) contre l'occitan.

Le même type avec -ss est aussi prédominant dans l'occitan alpin, où le -s final est maintenu²¹: Hautes-Alpes tšámus, tsámus, Bobbio Pellice tšyamus, Pontechianale tšamúš²², Pietraporzio, Valdieri tšamúš, Limone Piemontese tsamúš, Basses-Alpes tsyámus, Alpes-Maritimes kámus, Marseille camous. Dans cette région, on trouve notre mot attesté à date très ancienne: chamos figure dans le Physiologus Vaudois²³, qui est probablement antérieur au XIVe s., et dans un document dau-

comme le pense Mme Petracco, mais un enclos (grada < CRATIS, cf. FEW, II, 1294a) qui, autrefois, avait appartenu à un certain Camonius. - En ce qui concerne l'objection que Mme Petracco, op. cit., 37 N 2, fait à N. Lamboglia (I Pedates Tyrii e l'etnografia alpina, in: RStLig., XII, 1946, 6ss.) que les Camuntii de l'inscription latine d'env. 90 apr. J.-Chr. ne peuvent pas être identiques aux Camunni à cause de l'ordre dans lequel les peuples sont énumérés dans l'épigraphe (raison pour laquelle elle place, sur sa carte p. 38, les Camuntii à l'ouest des Salasses dans une région qui s'étend du Mont-Blanc jusque vers les cols du Galibier et du Lautaret), on peut lui rappeler que l'ordre dans lequel les peuples sont cités sur le Tropaeum Alpium est également inexact, cf. H.-E. Keller, in: Weltoffene Romanistik. Festschrift Alwin Kuhn zum 60. Geburtstag, p. 160, de même l'énumération de Pline, nat. hist., III, 134ss ; il est donc toujours possible que M. Lamboglia ait eu raison d'identifier les Camuntii avec les Camunni, d'autant plus que Mme Petracco relève elle-même de nombreux exemples d'une alternance préromane -nt- - -n(n)- (op. cit., 39), de sorte que rien ne justifie une base *kamone dans les Alpes occidentales. - Sur le nom ethnique Camunni, il n'est guère possible de se prononcer, malgré l'article de Mme Petracco, avant d'avoir élucidé le problème de l'appartenance de la langue du Val Camonica (étrusque ou indo-européenne?; cf. V. PISANI, Le lingue dell'Italia antica oltre il latino, 2e éd., Turin, 1964, p. 327ss.).

- ¹⁹ Cf. B. Terracini, Usseglio, in: AGI, XVII (1911), 343; Locana palör'giu [pa-lérdžu] 'palais', passingiu [pasiŋdžu] 'passé', etc. (in: A. Dauzat, Argots de métiers franco-prov., p. 231b), mais tapiún 'pied' (op. cit., p. 232b).
- ²⁰ La notation avec a long par Devaux à Villard-Reymond trahit probablement aussi une accentuation sur la première syllabe. Sur le déplacement d'accent dans les vallées franco-provençales, cf. G. Morosi (in: AGI, XI, 1890, 388) ainsi que К. Jaberg (in: BGl., X, 1911, 61) à propos du patois de Pral dans la vallée de la Germanasca.
 - ²¹ Cf. Jaberg, BGl., X, 74; Ronjat, Gramm. ist., II, p. 272s.
 - ²² Ostana (AIS, P. 161) a le mot piémontais kamúš (v. plus loin).
- ²³ Der waldensische Physiologus, zum ersten Mal herausgegeben von Alfons Mayer (in: RF, V, 1890, 392–418), 409. Le texte porte bien la graphie ch-, contrairement à la notation d'E. Levy, Prov. Suppl. Wtb., I, 194b. Signalons, à ce propos, que le texte latin qui a servi de base à la version vaudoise et qui est aussi à la base du Libellus de Natura Animalium imprimé à Mondovi en 1508 (éd. p. J. I. Davis, Londres, 1958), ne contient pas de passage concernant le chamois.

phinois de 1314²⁴, puis chamus dans la Leyde d'Embrun de la fin du XIVe s. ²⁵, enfin chamos (pl. chamosses) dans les Comptes de la ville de Digne en 1418, 1422 et 1424²⁶.

Ce même type règne en outre dans les parlers piémontais et lombards²⁷, ainsi que dans les vallées rhéto-romanes de Tavetsch et de Medels²⁸, qui constituent les points situés à la limite orientale de l'aire de *kamoss-, points reliés par le col du Lukmanier à la zone alpino-lombarde du Tessin²⁹.

Comment faut-il donc expliquer cette base *kamoss- dont la plus ancienne attestation trouvée jusqu'ici remonte à 1135³⁰? Lorsqu'on tient compte du fait que, dans la prononciation populaire, -ss- intervocalique (-s final) est le point d'aboutissement de -x- déjà du temps de l'empereur Auguste³¹, on est amené à se reporter à la première

- ²⁴ Ad. Gros, Dict. étymol. des noms de lieu de la Savoie, p. 132 s.v. Chamoux.
- 25 P. MEYER, Doc. ling. du Midi de la France, p. 443.
- ²⁶ P. MEYER, op. cit., p. 284, 285, 287.
- ²⁷ Sur les quelques exceptions, voir plus loin N 66.
- ²⁸ L. Caduff, Essai sur la phonétique du parler rhétoroman de la Vallée de Tavetsch, p. 82; AIS, c. 518 lég., P. 10.
- ²⁹ AIS, c. 518, lég., relève le mot aussi dans deux points de la Ligurie occidentale (P. 190, Airole, dans la vallée de la Roja au-dessous de Breil; et P. 193, Borgomaro, derrière Imperia). Mais l'animal n'y est pas connu (cf. M. A. J. Couturier, Le Chamois, Grenoble, 1938, t. I, p. 218 et carte 34), et les formes, kamúšu (P. 190) et kamúsu (P. 193), trahissent une adaptation de l'it. camoscio (sur l'hésitation entre -š- et -sdans l'Italie du nord-ouest cf. B. Schädel, Ormea, p. 52), contrairement à ce que semble penser M. Hubschmid, ZRPh., LXVI, 9. - D'autre part, nous ne pouvons approuver la phrase du même savant (p. 10): «Die meisten andern oberitalienischen Formen, alpinlomb. kamoš (> it. camoscio), kamotš (Stampa 31, AIS), auch engad. chamuotsch, weisen auf vorrom. *kamōkjo- oder *kamŭkjo-»; car tous les parlers alpino-lombards à l'ouest du bassin de l'Adda et du Lac de Côme, donc notamment le Val Sesia, la vallée d'Ossola (avec les vallées d'Anzasca et d'Antrona) et le Tessin, possèdent une forme issue de la base *kamoss-, d'après AIS, c. 518 lég.; R. A. Stampa, Contributo, p. 31. Seuls Corticiasca (P. 73), dans le Val Colla derrière Lugano, et Ligornetto (P. 93), dans le Mendrisiotto, donc deux localités où l'animal est inconnu (cf. M. A. J. Couturier, loc. cit.), disent kamóš, forme qui, effectivement, appartient déjà au type du lombard oriental, v. plus loin, p. 95.
 - 30 ZRPh., LXVI (1950), 9.
- ³¹ Cf. Suétone, Vie des douze Césars, livre II: Auguste, chap. 38 (traduction française par H. Ailloud, coll. Association Guillaume Budé, vol. I, 1954, p. 134): «Il [sc. Auguste] ne respecte pas absolument l'orthographe, c'est-à-dire l'art d'écrire correctement les mots suivant les règles des grammairiens, et semble plutôt être d'accord avec les partisans d'une écriture phonétique. Par ailleurs, il lui arrive souvent d'intervertir ou de sauter certaines lettres et même des syllabes entières, mais ce sont là des fautes que tout le monde commet. Je ne le signalerais même pas, si je n'étais surpris de lire chez certains qu'il fit remplacer, comme ignorant et sans culture, un lieutenant consulaire, en s'apercevant qu'il avait écrit ixi pour ipsi.» Or, cette graphie présuppose naturellement la prononciation non seulement de /ss/ pour /ps/, mais aussi pour /ks/. Cf. aussi App. Probi, 30: miles non milex; 147: meretrix non menetris. Pour d'au-

attestation de notre mot, qui se trouve dans le Laterculus de Polemius Silvius rédigé au début de l'année 449³². Ce texte offre la forme camox³³. A notre avis, il faut interpréter cette graphie comme étant phonémique³⁴, ce qui revêt un intérêt d'autant plus grand que l'on sait que Polemius Silvius dédia son ouvrage à l'évêque Eucherius de Lyon, d'où l'on peut conclure que l'auteur était de la Lugdunensis Prima, qu'il avait donc très bien pu entendre le mot exactement tel qu'il était prononcé de son temps dans une région alpine qu'il connaissait personnellement. Nous pensons, en effet, qu'il s'agit réellement du nexus /ks/³⁵, car les résultats du mot préroman *kužkso- 'tourmente de neige' ³⁶ correspondent exactement à ceux de kamoks, cf.,

tres exemples cf. V. Väänänen, Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes, 2° éd. (Berlin, 1959), p. 65; E. Kieckers, Hist. lat. Gramm., 2° éd. (Munich, 1960), p. 142; M. Pfister, Die Entwicklung der inlautenden Konsonantengruppe -ps- in den romanischen Sprachen (RH, vol. 69, Berne, 1960), p. 121. L'opinion de M. Väänänen que, dans le cas des inscriptions pompéiennes au moins, il s'agirait de l'influence de l'osque, est contredite par conius = coniu(n)x sur une inscription datant du II°-IV° s. et provenant de la province de Numidie (CIL, VIII, 3617) et par les exemples cités par M. Pfister, loc. cit., qui proviennent de l'Emilie, de l'Espagne et de Split.

³² Cf. A. Thomas, in R, XXV (1906), 162, qui cite la forme d'après Th. Mommsen, MGH, série in-4°: Auctores antiquissimi, t. IX (1892).

- ³³ Aucune forme déclinée ne nous est parvenue dans d'anciens textes latins, et aucun dictionnaire de latin médiéval ne signale le mot; il n'est pas contenu non plus dans les matériaux du *Mittellat. Wörterbuch* ni dans les matériaux supplémentaires du *ThLL* (lettre de M. O. Prinz du 14-12-64). Sommes-nous alors en droit de conclure à l'existence d'une base *kamōke-, comme le proposent W. Мечек-Lübke(ZRPh., XXXI, 1907, 503), J. Jud (BDR, III, 1911, 8, et in: E. Howald/E. Meyer, *Die römische Schweiz*, p. 367), FEW, DEI, DCELC, et M. J. Hubschmid (ZRPh., LXVI, 1950, 9)?
- ³⁴ Il est vrai qu'on pourrait y voir aussi une forme /kamos/, d'après ce que nous venons de constater à propos de la valeur de -x- déjà en latin impérial (v. N 31). Mais ceci est partiellement contredit par les formes dialectales modernes (voir ci-dessous).
- Sardische Studien, p. 32 et passim; A. Tovar, AGI, XXXIX (1954), 61 ss., que -ōx repose sur un suffixe préroman -ōke désignant des animaux (cf. lat. esox 'brochet'); mais pour les formes issues de la base *kamōss-, il faut partir non de -ōke (v. aussi N 33), mais de -ōks, morphème qui semble avoir existé indépendamment, à côté de -ax, -ex et -ix (cf. V. Bertoldi, ZRPh., LVII, 1937, 157 s.), bien que la discussion autour de l'origine de ce suffixe ne paraisse pas encore être close (cf. A. Carnoy, Les substrats en -Ax, -ex, -ix, -ox, in: Atti VIII Congresso internaz. studi romanzi, II, 479-486); à ce propos, référons-nous surtout au lat. ibex 'bouquetin', bien que ce mot semble avoir vécu plus particulièrement dans la Péninsule Ibérique (J. Corominas, DCELC, I, 434b). Serait-il possible que -ks représente un ancien -k-so-, de sorte que les dérivés en -ax, -ex, -ix et -ox contiendraient un double suffixe, dont le deuxième élément serait à rapprocher du deuxième élément du suffixe -osso, -ossa traité par M. J. Hubschmid dans VRom., XIX (1960), 142 ss.? Voir encore plus loin notre comparaison avec *kuikso-.
- ³⁶ Nous devons corriger ainsi la base *kūkso-, *kuksa-, postulée par M. J. Huвschmid, Praeromanica, p. 40, 55; FEW, II, 1492, car il n'y a que la diphtongue -uĭ-

qui puisse rendre compte de tous les résultats: Haute-Savoie, Valais kwi, Haute Vallée d'Aoste kwiss (avec maintien de la consonne finale à cause du monosyllabisme du mot, cf. meysse 'mois'), Vallée Centrale et Basse Vallée d'Aoste kyöss (avec évolution de w > y devant $\alpha < i$); Leysin, Fresnières-sur-Bex kwəša f., Ormont-Dessus kwəssə dans la région alpine du canton de Vaud présentent aussi la diphtongue. Par contre, Grindelwald gux m., Nidwalden guchs, Haut-Valais guks, guxa f., Vals (Grisons), Obersaxen (Grisons) gugsa, Evolène, Les Haudères kü m., kås f., koša, kouš, kušo, de même que Noasca (AIS, P. 131) küš m., Ala di Stura (AIS, P. 143) küś, Gressoney kocs, Val Antrona čís, kís, Tessin čüš, küs, küš, tšús (AIS, c. 380 et 380 lég.; à ajouter encore à la documentation de J. Hubschmid, Praeromanica, p. 40: Bognanco, Val Antrona čús 'tramontana' N. Nicolet, Antronatal, p. 119a; Val Anzasca kišún 'temporale, bufera' F. Gysling, Contributo, p. 173b; Airolo čüs 'tormenta di neve', čüsé 'tempestare' O. Keller, Sopraceneri, p. 99b) ont réduit, avec un déplacement d'accent bien connu dans ces régions, cette diphtongue à la monophtongue u, ü (partiellement > i dans le Val Antrona, v. N. Nicolet, op. cit., p. 25; en position protonique patiellement > i dans le Val Anzasca, v. Fr. Gysling, op. cit., p. 149). Par contre, M. P. Zinsli nous rend (oralement) attentif au fait que l'all. $k\hat{u}j\hat{s}$ 'inondation' au Gressoney, guawis/gúawis/ 'idem' (avec -w- pour éviter l'hiatus) G. Giordani, La colonia tedesca di Alagna-Valsesia, p. 150a, que M. Gysling, VRom., VI (1941/42), 133, avait rapprochés du valdôt. couis 'tourmente de neige', ne fait pas partie de cette famille de mots; d'après M. Zinsli, il s'agit là de reflets de l'all. $gu\beta < gie\beta en$, substantif qui se retrouve dans le m.h.-all. (wuot)gessinen pl. 'heftige wassergüsse, wolkenbruch' M. Lexer, Mittelhd. Handwörterbuch, III, 1005, anc. suisse-all. (wuot)gosse, (wuot)guss, etc. 'idem' Schw. Id., II, 473.

- ³⁷ Ce mot paraît inconnu des parlers lombards.
- 38 It. Gr., I, p. 374 s. 39 Dialetto ... di Milano, p. 223.
- 40 Usseglio, p. 105 (= AGI, XVII, 341). 41 Val Soana, in: AGI, III (1878), 43.
- ⁴² Valsesia, in: RILomb., LI (1918), 688. Le Val Sesia présente des oscillements entre š, qui est jugé rustique, et s (p. 395): Boccioleto (Val Piccola) aš AXIS, mašálla MAXILLA, aŋgrašé incrassare, etc., mais æs ossu, gros grossu, etc.; au-dessous de Boccioleto, mais loin de la route, se trouve Rossa, où l'on dit pourtant masálla, kasína, etc.
 - 43 Antronatal, p. 48 et 63. 44 Dialetto di Blenio, p. 67.
- 45 Poschiavotal, p. 40: à Poschiavo et Campocologno s, qui aboutit à Brusio à š (v. plus loin).
 - 46 Profilo fonetico ... della Valtellina, p. 27. La moyenne et la basse vallée présentent

vales de la plaine padane, x avait très fréquemment la valeur /s/, et s pouvait représenter le x latin 47.

C'est la base kamoks qui explique aussi it. camoscio: En effet, dans le lombard oriental, entre le lac de Côme et le lac de Garde, s'étend une zone où existe le type Γkamộš 348. Or, lorsqu'on se souvient que ks aboutit à š dans le Val Bregaglia, Brusio, Livigno et dans la haute Valtelline 49, il est légitime de présumer que c'est le mot kamoks dans sa forme alpine, donc avec -š, qui s'est répandu dans le lombard oriental et qui, muni d'un -0 50 - parce que les voyelles atones -0 et -u tombent en finale dans la plupart des dialectes de l'Italie supérieure, y compris le lombard⁵¹ a pénétré dans la langue littéraire. Le passage de ks à s oppose nettement le lombard alpin oriental au rhéto-roman occidental, où il aboutit à -s, ce qui représente une réduction de -ys, qui a laissé effectivement quelques traces 52. Ce š du lombard oriental nous fournit encore l'explication d'une autre forme: Ligornetto (Mendrisiotto, AIS, P. 93) et Canzo (à l'ouest de Lecco, AIS, P. 243) kamóts, Côme et Bergame camozza f. (Monti Suppl.; Tiraboschi) 53. Il s'agit là d'une hypercorrection: dans cette région, š est aussi l'équivalent de lomb. tš54; mais tš est typique pour les parties les plus conservatrices, p. ex. le Val Muggio à l'est de Mendrisio, et fut remplacé par ts (et \dot{s}) dans la plaine ($kumint\dot{s}\dot{a} > koments\dot{a}$) 55. Or, $kamo\dot{s}$, désignant

- s, la haute vallée et le Livigno (v. aussi VRom., XIX, 1960, 62), par contre, š (cf. aussi, op. cit., carte 12). š se trouve aussi dans le Val Bregaglia, tandis que le patois de Chiavenna a de nouveau s, v. Th. Gartner, Handbuch, p. 186s.; G. A. Stampa, Bergell, p. 120. Sur le š v. plus loin.
- ⁴⁷ Au sujet de x pour /s/, v., p. ex., F. Tonetti, Storia della Vallesesia, p. 351 (Faxola pour Fassola, Raxa pour Rassa). Pour s figurant à la place d'un x latin, v. K. Meyer, Blenio und Leventina von Barbarossa bis Heinrich VIII., p. 6* (Giubiasco 1205: eseonte 'exeunte'), 50* (Taverne 1272: usor 'uxor').
- ⁴⁸ Cf. aussi Côme camósc /kamóš/ (Monti, Suppl.). Il est vrai qu'à Bergame et à Brescia, la forme est camós (Tiraboschi; Melchiori), mais il s'agit là très probablement d'une influence du dialecte de Milan sur le parler citadin de ces deux villes, cf. Milan càmôss /kamós/ Angiolini. D'ailleurs, Tiraboschi donne comme nom de la femelle camozza (sur cette forme v. ci-dessous).
 - 49 Cf. N 45 et 46 et notre carte.
- 50 Ainsi déjà Rocegno (Val Sugana, AIS, P. 344) kamôso, avec adaptation locale de it. š > s; cf. aussi N 29.
 - 51 Cf. G. Rohlfs, It. Gr., I, p. 242.
 - 52 Th. Gartner, loc. cit.; M. Lutta, Bergün, p. 210.
- 53 Cf. aussi Corna-Camozzera, nom de montagne dans la province de Bergame, v. D. OLIVIERI, Diz. toponom. lomb., p. 149. D. OLIVIERI, Toponom. veneta (Venise/Rome, 1961), p. 195, cite aussi un Val Camozzara dans la prov. de Vicence (où se trouve aussi un n. de l. Le Camozzone mais qui paraît provenir d'un nom de famille), ainsi que dans la province de Vérone un Vaccamozzi et dans la province de Padoue un El Camozzo.
 - 54 Cf. O. Keller, in: RLiR, X (1934), 218; Beiträge zur Tessiner Dialektologie, p. 30.
 - 55 O. KELLER, in: RLiR, XIII (1940), 148.

un animal qui est inconnu dans cette région (cf. M. A. J. COUTURIER, loc. cit.), a participé à cette substitution phonétique, d'où kamóts, camozza, de sorte que la deuxième forme signalée par Monti⁵⁶, camoscía, représente la forme originale de la région.

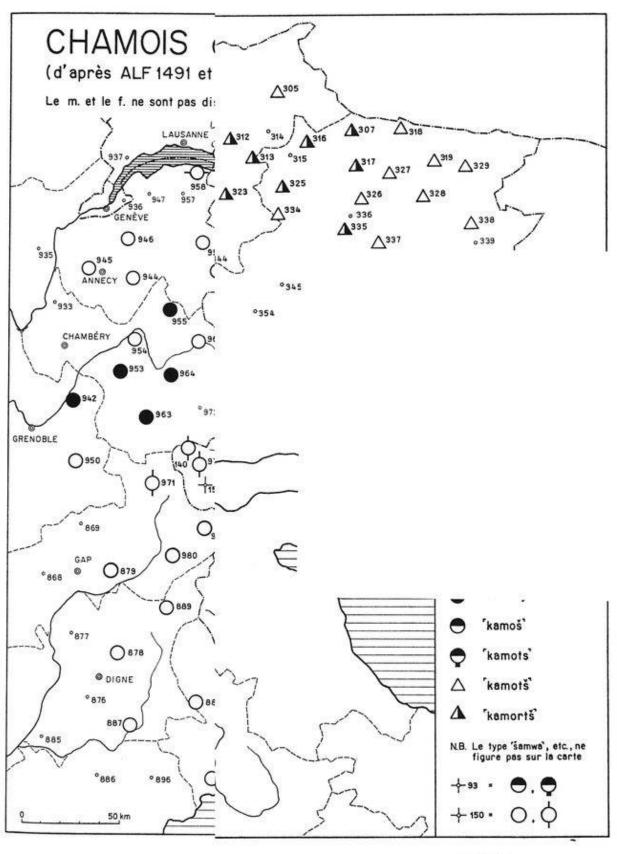
De ce qui précède, il résulte que nous ne pouvons pas suivre MM. J. Hubschmid et A. Decurtins⁵⁷, qui attribuent les formes du Piémont, du Tessin et de la Valtelline au type *kamōkjo, qui, à notre avis (v. aussi notre carte), n'est propre qu'au rhéto-roman.

Sans nous aventurer davantage dans la «broussaille» préromane, faisons encore une seule suggestion concernant les différentes bases postulées par M. J. Hubschmid, ZRPh., LXVI, 9s., et Alpenwörter, p. 195 s.: nous avons déjà constaté qu'il est possible de ramener *kamōke, *kamōne et *kamōssu à une seule base kamoks; il nous semble qu'il pourrait s'agir là d'un morphème-so-, qui aurait eu probablement la fonction collective que M. Hubschmid 58 lui attribue. A ce morphème -so-, -sa-

⁵⁶ Appendice al Vocabolario dei dialetti della città e diocesi di Como (Milan, 1856), p. 20a.

⁵⁷ ZRPh., LXVI (1950), 9s.; DRG, III, 250a. M. Decurtins se fonde en partie sur une communication qui lui a été faite par M. K. Huber. Celui-ci conteste l'étendue de la zone dans laquelle vivrait ce mot d'après M. Hubschmid. Si nous suivons M. Huber en ce qui concerne le domaine ibéro-roman, où il s'agit du cuir de chamois, donc d'une marchandise (cf. aussi J. Corominas, DCELC, II, 650s.), il nous faut protester lorsqu'il reproche à M. Hubschmid de s'appuyer, en ce qui concerne les formes de l'Italie centrale et méridionale, sur une seule attestation calabraise camorcia 'pelle di camoscio conciata' qui proviendrait d'une colonie piémontaise: en réalité, M. Hubschmid se réfère à G. Rohlfs, Diz. dialett. delle Tre Calabrie, I, 143b, qui atteste camorcia 'pelle di camoscio conciata; pelle bianca che serve per foderare le scarpe' tout au nord de la province de Cosenza à Laino (d'après les vocabulaires de Cedraro et d'Accattatis, v. Hall2, nos 6300 et 6303) et à Mormanno (relevé personnel de M. Rohlfs), localités situées dans une région dont M. Rohlfs dit (loc. cit., p. 28), en effet, qu'elle, «in tempi che non si lasciano più determinare», peut avoir «ricevuto coloni dalla Francia (Valdesi?) e più precisamente dalla Francia meridionale». Même si nous admettons plutôt, pour le mot en question, qu'il s'agit d'un mot voyageur importé avec la marchandise, il nous faut reconnaître que M. Hubschmid ne fonde pas ses assertions sur ces deux attestations seulement, mais aussi sur un texte d'Orvieto de l'année 1334 où il est question d'un pondus ... guantorum carmosci, attestation à laquelle on peut évidemment faire la même objection qu'aux deux précédentes. Mais le même savant se réfère en outre à kamórğa 'testa cornuta (del becco o del montone)', attestation qui provient d'une enquête de M. Rohlfs (publiée dans ZRPh., LVII, 1937, 421-461) dans le Cilento septentrional (à l'est de Pæstum). Mais comme nous inclinons à voir dans kamór que une survivance du mot virgilien cămur adj. qui a les cornes recourbées en dedans' (+ -ia? cf. corse mérid. vargu < variu, sarde corgu < coriu, v. G. Rohlfs, It. Gr., I, 466; cf. aussi N 64), nous adoptons, en fin de compte, la vue générale de M. Huber, loc. cit., qui nie une survivance de *kamōkjo- dans l'Italie centroméridionale.

⁵⁸ VRom., XIX (1960), 154 ss.





correspondrait en rhéto-roman le formans -jo-, -ja-, dont le parallélisme fréquent a été observé par M. Hubschmid aussi dans d'autres mots préromans des Alpes 59. En revanche, il ne nous semble pas permis de supposer encore une base indépendante *kamōrkjo- pour les formes du ladin central et de l'ancien frioulan 60, comme le font MM. Tagliavini, Hubschmid 61 et C. Battisti 62, malgré le fait que la forme avec r est déjà attesté à Belluno en 1456. A moins qu'on ne veuille voir dans cet r la trace d'un rapport originaire avec cămŭr 'qui a les cornes recourbées en dedans' 63, comme pourraient le suggérer les nombreux dérivés de ce mot dans la partie orientale de la plaine du Pô 64, on peut expliquer cet r adventice avec M. von Wartburg 65 par la tendance fort ancienne à l'insertion d'un r devant s, tendance signalée pour la première fois par J. Vendryes 66. Ainsi, notre mot remonterait, en fin de compte, à

- ⁵⁹ VRom., XIX (1960), 148 s. Théoriquement, il serait aussi possible d'admettre une évolution particulière à la langue préromane des Alpes orientales de $-ks->-t\acute{s}->-kj-$, mais nous manquons de tout parallèle pour étayer cette hypothèse.
- ⁶⁰ Cf. G. Tagliavini, *Livinallongo*, p. 94s. avec de nombreuses indications bibliographiques; W. Th. Elwert, p. 207, 211; R. A. Stampa, *Contributo*, p. 31; AIS, c. 518 lég.
 - 61 ZRPh., LXVI, 9.
 - 62 Sostrati e parastrati nell'Italia preistorica, p. 271.
 - 63 Cf. aussi N 57 et 64.
- 64 Cf. REW3, 1564. cămŭr ou cămŭrus ou cămĕrus serait-il d'origine étrusque (cf. A. Ernout, BSL, III, 1929, 123) avec une base *kamur, comme le nom du vautour, lat. uoltur, qui se retrouve lettre pour lettre en étrusque: uelθur, ou *kamru-, comme θevru 'taureau' (M. Pallottino, Etruscologia⁴, p. 365), ou *kamuř, comme en ombrien, qui pourrait rappeler le caucasien kamüš, gamuš 'buffle' (sur le mot caucasien v. V. Bertoldi, in: ZRPh., LVI, 1936, 181 N 1)? En outre, il n'est pas exclu que cămŭr, camōx, cauc. kamüš, gamuš soient de la même famille que gammus 'à cornes larges', qui se trouve dans une glose du VIIe s. (CGL, II, 409, 2) et dans une autre datant du Xe s. (CGL, III, 37), et qui semble être à la base de l'esp. gamo 'daim' (DCELC, II, 649b), famille de cervidés originaire des pays méditerranéens et introduite dans l'Europe centrale vers le VIIe siècle.
 - 65 FEW, II, 149b N 1.
- 66 MSL, XIII (1905/06), 390-392; XIX (1914), 60. Vendryes croyait cette tendance caractéristique de la prononciation gauloise; mais les langues celtiques, au contraire, assimilent rs à rr déjà très anciennement, v. H. Pedersen, Vergl. Gramm., I, p. 82s.; K. Jackson, Language and History in early Britain, p. 541. Malgré les arguments avancés par E. Wahlgren, Le nom de la ville de Marseille (in: SMS, X, 1928, 25 ss., surtout p. 28-38), nous sommes toujours enclin à songer à une tendance à l'insertion d'un r devant s très ancienne, préceltique, tendance qui s'observe du Portugal (cf. J. Corominas, DCELC, II, 651b N 1) jusque dans les Alpes et dont on a des traces fort anciennes aussi en dehors de la toponymie, comme escarso 'échasse' attestée à Agen, dans le Gard et dans la partie occidentale de la Provence (FEW, XVII, 76a), ou anc. fr. belorce 'prunelle' chez Jehan Priorat, de Besançon, dans son Livre de Végèce de 1290 (Godefroy, VIII, 314b), haut-dauph. pelorsa 'id.' chez N. Charbot (1645 à 1722), < BĕLLĕCA (FEW, I, 624b), ou encore dans la Vallée d'Aoste ors' (Vallée du

deux bases étroitement apparentées: *kamōkjo- dans les Alpes orientales⁶⁷, et *kamōks(o)- dans les Alpes centrales et occidentales.

Grand-Saint-Bernard), $\bar{o}rs$, $\bar{u}rs$ (Basse Vallée) < ŏssu. Bref, rien ne justifie la création d'une base *kamōrkjo- indépendante de *kamōkjo-, d'autant plus qu'une forme avec cet r épenthétique se retrouve indépendamment dans le Queyras (dép. Hautes-Alpes), où Edmont (ALF, c. 1491 P. 981) et M. Hubschmid, loc. cit., ont relevé tous les deux à Aiguilles tsamurš, forme confirmée encore par le nom de lieu Coste Chamours trouvé également dans le canton d'Aiguilles (v. Chabrand-De Rochas Aiglun, Patois des Alpes Cottiennes [Briançonnais et Vallées Vaudoises], p. 205); une autre forme avec r est attestée en outre à Barcelonnette, Basses-Alpes (ALF, P. 889): tšámurs.

A Rhêmes-St-Georges (AIS, P. 121), M. Scheuermeier a noté les formes tsamúγ, tsam'uh, qui remontent à une forme *tsam'ur (sur l'évolution de $r>\chi$, h, nil dans certains parlers valdôtains cf. W. Walser, op. cit., p. 101-110), forme qui se retrouve, d'après ALF, c. 1491, à Lanslebourg (P. 973) en Maurienne: famur (mais à Aussois en Maurienne centrale *tsamú*, v. FEW, II, 148b), et d'après les relevés personnels de M. B. Terracini (RStLig., XXII, 35) à Venaus, au-dessus de Suse, dans la vallée de la Cenischia: tšamú^r. Il serait tentant de voir dans ces attestations également des formes avec r épenthétique, mais sans -s, qui aurait été interprété comme morphème du pluriel. C'est l'interprétation donnée par W. von Wartburg, op. cit., II, 149b N 1; mais elle se heurte à la qualité de la voyelle, car l'étape u ne peut être atteinte, dans cette région, que devant s (cf. Walser, op. cit., p. 73; Valsavarenche purta est un cas particulier dont il n'y a pas lieu de discuter ici, v. encore ci-dessus p. 89). Mme C. Petracco Sicardi, RStLig., XXII (1956), 35, pense au rhotacisme de n, connu dans les Alpes occidentales, de sorte qu'on aurait affaire au type [kamõ] (v. N 18); c'est moins probable encore, car non seulement le rhotacisme n'est pas attesté dans cette région (cf. H.-E. Keller, Parlers valdôtains, carte 4), mais il n'a lieu qu'en position intervocalique (cf. H.-E. Keller, op. cit., p. 65 ss.). Le r dans ces formes est donc un des nombreux cas de r dit anorganique si répandu derrière voyelle finale dans les parlers gallo-romans, surtout de l'Est et du Sud-Est (cf. L. GAUCHAT, R anorganique en francoprovençal, in: RF, XXIII, 1907, 871-881; FEW, XIV, 458, s. v. villōsus), et que A. Du-RAFFOUR, Mat. phon. et lexicol., p. 55, explique comme «le dernier stade du développement d'une diphtongue décroissante».

67 Sur cette forme se fonde aussi suisse-allem., bavar., tirol. gams 'chamois', qui présuppose une forme *kamots rencontrée par les Germains lors de leur pénétration dans les Alpes orientales; comme k- passe au XIe s. en haut-allemand à g- dans beaucoup de mots (cf. W. Braune, Abriβ d. althochd. Gramm., p. 23), il le fait aussi dans *kamots, dont la terminaison avait été changée en -uz sous l'influence de hiruz 'cerf'. All. mod. gemse, en revanche, remonte à anc. h.-all. *gamiza, avec changement de suffixe pour *gamuz, v. F. Kluge – W. Mitzka, Etym. Wtb. d. dt. Spr. 17, p. 246b.

Pour être complet, signalons encore l'existence de deux îlots du type des Grisons dans le Val Bregaglia et la haute Valtelline: Borgonuovo (hameau de Stampa) et Bormio, ainsi que Val di Dentro (derrière Bormio) kamótš (RILomb., XXXIX, 1906, 606; XLI, 1908, 205; AIS, c. 518 lég., P. 209); pour ce qui est du k initial, cf. W. von Wartburg, in: BM, 1919, nº 11, tiré à part, p. 8. Ces trois attestations ont l'air de fossiles, qui ont pu se maintenir grâce aux étroites relations nouées en tous domaines entre ces deux régions avec l'Engadine.

Un petit problème se pose à propos de la notation cimó s de M. Scheuermeier à

La forme kamoks est finalement aussi à la base du fr. chamois ⁶⁸. Cette forme est originaire de la vallée moyenne de l'Isère ⁶⁹, ou ks aboutit à ys ⁷⁰, puis, avec perte de l's final ⁷¹, à y, conservé tel quel à Saint-Martin-la-Porte: θ amóy (Ratel, p. 13). Scharans (AIS, P. 16), qui n'est pas confirmée par le DRG, III, 246b, puisqu'il a relevé dans la même localité (C 81) čimútš. Mais -š y est le résultat de -ce, cf. Th. Gartner, Handbuch, p. 188, point d2: peləš pulice; J. Luzi, Sutselvische Dialekte, in: RF, XVI, 1904, 809: díaš decem, krūš crucem, pāš pacem, vūš vocem; C. M. Lutta, Bergün, p. 177 § 156 Tomils (= DRG C 86) krūš; M. Grisch, Surmeir, p. 78s. C'est la raison pour laquelle nous pensons que le coup de glotte (·) est une évolution secondaire de l'élément labio-dental de la palatale -tš, que Luzi, op. cit., 818s., atteste dans le soussilvain pour le groupe -ky-, tel qu'il apparaît aussi dans la base *kamōkjo-rhéto-romane: latš *Laceu, plimátš pluma + -aciu, tšendrátš cinere + -aciu, gar-

nétš granu + -īciu, suadétš *sudadiciu, etc.

68 M. Hubschmid, ZRPh., LXVI, 9, conclut du lieu-dit Chamois dans un document normand de 1255 que cette forme a pénétré très tôt déjà dans le nord de la Galloromania. Voici le texte en question (ap. Hubschmid): «... peciam terre ... que vocatur Gardinum Chamois.» Cette construction syntaxique n'est pas très favorable à une dérivation de ce Chamois de camox, car le cas-régime absolu n'exprime la possession que lorsque le possesseur est une personne, cf. L. Foulet, Petite Syntaxe, p. 21, § 30. Aussi voyons-nous dans Chamois un nom propre, mais qui n'a rien à voir avec camox. Malheureusement, M. Hubschmid ne dit pas de quelle région de la Normandie provient cette attestation (et il nous a été impossible de contrôler sa source, MNorm., XVI, 94), mais on sait que dans le sud du territoire normand ca- passe à cha- en syllabe fermée, et -ois peut y représenter un -ai(s) antérieur, cf. Schwan-Behrens, § 223 N. Ces considérations nous font postuler un nom propre *cammacus, dont le suffixe -acus s'ajoute très fréquemment à un nom d'homme d'origine gallo-romaine, d'ordinaire un gentilice, pour désigner une propriété rurale, cf. A. Longnon, Noms de lieux, p. 84. On peut rapprocher de notre mot les noms de lieu de Chambrais et de Chambray dans le sud du département de l'Eure, cités par CH. Joret, Des caractères et de l'extension du patois normand (Caen, 1884), p. 139, < CAM(M)ARUS nom d'homme gallo-roman, surnom du lat. cammarus 'homard; crabe', + suff. -Acu (cf. Dauzat-Rostaing, Noms de lieux, p. 135b). Ce nom de personne serait-il le même que celui que MM. Boyenval, Berger et Bougard ont relevé dans leur Répertoire des noms de famille du Pas-de-Calais en 1820, I (Arras, 1960) mais pourvu du suffixe -ARIU (Camier, Camiez, Camieze)? De toute façon, il n'est pas trop risqué de voir dans *cammacus une variante de camo-NIUS, CAMURIUS et CAMURTIUS, sur lesquels cf. W. Schulze, Zur Geschichte d. lat. Eigennamen, s.v.

D'après FEW, II, 148b, chamois 'quadrupède ruminant, à cornes creuses et lisses, qu'on trouve dans les hautes montagnes des Alpes' serait attesté en français depuis le XIVe s. Cette date doit se référer à la citation de Godefroy, IX, 34a: «Li chamoix qui est beste mue», provenant de la Vie des Pères, ms. Ars., fo 46a, bien que la Vie des Anciens Pères, composée par deux auteurs différents, dont l'un était Picard, l'autre Champenois de la région de la Marne confinant à l'Ile-de-France, remonte à la deuxième moitié du XIIIe s. (cf. Éd. Schwan, La Vie des Anciens Pères, in: R, XIII, 1884, 233–363). Or, la section romane de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes à Paris nous communique (lettre du 13-1-1965) que la citation de Godefroy provient du ms. Ars. 3641, écrit au XIIIe s. en dialecte lorrain. Il s'agit du prologue du conte

Mais déjà Edmont avait noté en 1900 au même endroit θἄmộệ (ALF, c. 1491, P. 963), forme qui est à la base de celles qui présentent un changement d'accent sur le deuxième élément de la diphtongue⁷²: Bozel tsamwē⁷³ (Edmont en 1900

Miserere (d'après Schwan, op. cit., appartenant au rédacteur A comme conte nº 7), dont voici le début:

Si est sages qui s'umilie
Et qui fait ce que faire doit
Lai ou s'onor et son preu voit
D'obedience en veritei
De cremor et d'umilitei
Est atraite qui ces .II. crient
Com obedianz se maintient
Li chamoix qui est beste mue
De science et de raison nue
En obedience se tient

Quant ces maistres chargier le vient
Tant s'agenoille et humilie
Que ses maistres sa charge lie
Par cest exemple doit savoir
Cil qui ai raison et savoir
Que vers Deu se doit abeir
Que tant il voit la beste venir
A genoz en obedience
Bien vous devez mirer en ce
Si font li saige mas au fol ...

Aucun doute possible: il ne s'agit pas du chamois, mais bien du chameau dans la forme lorraine (CAMĒLU > a.lorr. chamoil, cf. FEW, II, 129a, + -s du cas-sujet > -oils > -oius > -oix)! D'ailleurs, des manuscrits de l'Ile-de-France (p. ex. B. N. nouv. acq. fr. 13521, fo 280) ou de la Picardie (p. ex. Ars. 3518 fo 134, et 3527 fo 16) portent au même endroit la leçon chameus resp. cameus. La première attestation de notre mot en fr. est donc bien celle mentionnée par le DG d'après le Gloss, arch, de V. GAY et qui provient du même texte dont est tirée aussi la deuxième citation de Godefroy, IX, 34a, c.-à-d. des Comptes royales pour l'année 1387. Seulement, chamois a ici la signification de 'peau de chamois' (FEW, loc. cit., date cette signification seulement du XVIe s.); c'est donc un terme commercial, qui était connu à la fin du XIVe s. au nord de la Galloromania, comme il l'était aussi dans la Péninsule Ibérique depuis 1300 environ (DCELC, II, 650b) et dans l'Italie centrale et méridionale depuis 1334 (ZRPh., LXVI, Tandis que le nom de l'animal est attesté dans l'italien littéraire depuis Luigi Pulci (entre 1470 et 1484, cf. A. Prati, Voc. etim. it.; Battaglia), il ne date en français, d'après nos recherches, que de 1546 (Rob. Estienne, Dictionarium Latinogallicum). Ce n'est d'ailleurs nullement surprenant, car, selon Bloch-Wartburg4, les noms particuliers aux Alpes savoyardes et dauphinoises n'entrent dans la langue française qu'à partir du XVIe s., ainsi mélèze en 1552, tomme en 1581, avalanche en 1611, chalet en 1723, etc., par l'intermédiaire du français régional de Lyon et de Grenoble.

69 Il est vrai que -is est le résultat ordinaire de -x en français (cf. W. Meyer-Lübke, Hist. Gr. d. fr. Spr., I, § 166), mais comme nous avons affaire à un animal des montagnes, il nous faut admettre un emprunt de la langue littéraire à un dialecte alpin, comme pour des mots tels que avalanche, luge, mélèze, chalet, tomme, etc.

70 Cf. anc. h.-dauph. laysso LAXO (Grenoble 1275), Saissuel SAXEOLUM (Vienne 1276), issunt exeunt (ibid.), coisi coxa (Vienne 1403, mais certainement beaucoup plus ancien), v. A. Devaux, Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge (Paris/Lyon, 1892), p. 28 ss.

71 Cf., à ce propos, W. HERING, Bozel, p. 99.

⁷² Cf., à ce propos, A. Duraffour, Phén. gén., p. 140–157; H. Stimm, Studien z. Entwicklungsgeschichte d. Frankoprov., p. 115–120; H. Hafner, Grundzüge, p. 103–107.
⁷³ W. Hering, op. cit., p. 71. Mais les formes θamű à Champagny-le-Bas et stamű à

tsắmwĕ, Hauteluce (en amont de Beaufort-sur-Doron, à l'est d'Albertville, ALF, P. 955) tsắmwö, Theys (vallée moyenne de l'Isère, à une trentaine de kilomètres en amont de Grenoble, ALF, P. 942) tsắmwē. Il est donc évident que l'évolution kamoks > chamois a eu lieu dans une région où l'élément celtique était assez important pour l'influencer. A la frange de cette aire, on rencontre une forme qui révèle encore la même évolution, mais avec adaptation de la diphtongue au français littéraire: Épierre (Basse-Maurienne, ALF, P. 953), Le Biot (Chablais, vallée de la Dranse, ALF, P. 957) et Morestel (Viennois, au nord de La Tour-du-Pin, ALF, P. 922) vamwa, mais il est bien possible que, du moins à Morestel, où l'animal est inconnu 5, il s'agisse d'une simple adaptation de la forme littéraire, comme c'est le cas de tsamwa, tsamwas, etc., dans le domaine occitan.

Cet examen des formes gallo-romanes, italo-alpines et rhéto-romanes nous permettra enfin d'aborder l'étude des formes de la Suisse Romande. Mais avant de les examiner, il nous faut signaler une forme des plus importantes que nous avons relevée à Bosses et à Étroubles dans la haute et moyenne vallée du Grand-Saint-Bernard, donc dans le voisinage immédiat du Valais: tsamót, forme qui repose également sur la base *kamoss-, parce que celle-ci pouvait être interprétée comme pluriel, d'autant plus facilement que les chamois se rencontrent normalement en troupeaux; or, -ós est aussi le pluriel du suffixe -ottu 76, de sorte que, de tsamós, on pouvait faire dériver un singulier en -ót. Cette fausse régression se retrouve au Valais, p. ex., à Lens tsamót, pl. -os (GPSR, III, 287b); seulement, le patois de Lens en a tiré des conséquences sémantiques, puisqu'il appelle ainsi le petit du chamois. C'est aussi le cas à Saint-Martin-la-Porte en Maurienne, où la forme est θamót⁷⁷. Cette interprétation «erronée» du pluriel aboutit même à Painsec (Val d'Anniviers) à un pseudo-changement de suffixe: tsamét 'petit du chamois' < -ITTU (GPSR, loc. cit.). Mais que, anciennement, il n'ait pas été question d'idée diminutive dans les parlers romands non plus, cela ressort des formes qui présentent un véritable suffixe diminutif, qui s'ajoute à -ot pour désigner le petit du chamois, ainsi à Savièse tsamoté (+ -INU), ou à Flendruz (Pays d'Enhaut) tsamoté (+ -ITTU).

Aussi croyons-nous qu'il faut interpréter les données du GPSR un peu autrement que ne l'a fait M. Burger: dans les formes en $-\rho$, qu'on rencontre sporadiquement

Champagny-le-Haut, en amont de Bozel, prouvent que la forme *tsamwe* doit être remontée la vallée de l'Isère, et, propagée probablement par le parler du grand bourg de Moutiers, a pénétré jusque dans la vallée latérale de Bozel.

⁷⁴ Sur l'évolution ks > is dans les langues celtiques, v. H. Pedersen, Vergl. Gr. d. kelt. Spr., I, p. 217s., et en dernier lieu K. Jackson, op. cit., p. 537ss.

⁷⁵ M. A. J. Couturier, op. cit., carte 17.

⁷⁶ Cf., p. ex., Valsavarenche $me\tilde{n}o\tilde{s}^{\vartheta}$ (avec \tilde{s} secondaire < s) 'garçons (à partir de 10-12 ans)', pluriel de $m\tilde{s}\tilde{n}\phi$, v. W. Walser, op. cit., p. 62.

⁷⁷ V. RATEL, Saint-Martin-la-Porte, p. 13,

jusque dans le canton de Vaud et dans la Haute-Savoie⁷⁸, nous voyons -ot avec perte du -t final⁷⁹, comme il appert aussi des diminutifs susmentionnés. Le type \[\tautasamqt^\cappa, \[\tautasamqt^\cappa \] aurait donc résulté du pluriel \[\tautasamos^\cappa \] d'après le modèle \[\tautulet^\cappa \] sg. \[- \[\tautulet^\cappa \] pl. 'mulet(s)'⁸⁰.

Le type 「tsamo」, en revanche, représente le continuateur de kamoks > *kamos (excepté pour la première syllabe, au sujet de laquelle v. plus loin), avec perte de -s, comme c'est la règle dans les parlers franco-provençaux. Et dans les régions archaïques du Valais, qui maintiennent la consonne finale -s, on aura pris -s comme morphème du pluriel, étant donné que le chamois, comme nous l'avons déjà dit ci-dessus, se rencontre normalement en troupeaux; de là, p. ex., à Évolène (Val d'Hérens) tsammó sg. – tsammóš pl. (-š < -s).

Nous avons réservé pour la fin un problème très inquiétant, qui est également signalé par M. Burger. En effet, une syllabe protonique ouverte κα² aurait dû aboutir devant nasale à tsə-, tse-, etc., cf., p.ex., Blonay tsənǫ́ 'chéneau', Anthey-Saint-André (Vallée d'Aoste) tsēnu⁸¹, etc. C'est pour cette raison que M. Burger, à la fin des considérations étymologiques, avance, avec beaucoup de prudence, une base *cammōssu ou *cammŏssu pour les formes romandes. Cependant, une telle base ne nous semble pas nécessaire pour expliquer la conservation de a derrière palatale et devant nasale en syllabe protonique. Ce sont les formes à recul d'accent mentionnées par le GPSR, III, col. 286b et 288a, qui fournissent la clef de cette énigme. La forme la plus répandue, qui s'étend de la frontière linguistique au Valais et jusque dans la Gruyère et la Haute-Savoie, est tsámo, sav. θámǫ (ALF, P. 944,

- 78 Cf. Meillerie $\vartheta am \varrho$ (ALF, P. 958), Thônes, Samoëns $\varrho ham \varrho$ (Constantin-Désormaux, Dict. sav., p. 92b); cependant, un lieu-dit près de Thônes s'appelle Chamoussière (AD. Gros, op. cit., p. 133), mais notre collègue de l'Université de Nimègue, le P. Golliet, originaire de Thônes, nous fait remarquer que deux formes vivent l'une à côté de l'autre dans cette région: il a relevé $\vartheta am u$ à Entrevernes (au sommet d'une vallée qui descend des Banges sur le lac d'Annecy), tandis qu'on dit dans la vallée de Thônes en effet $\vartheta am \varrho$, comme l'avaient déjà signalé Constantin-Désormaux.
- ⁷⁹ -l final tombe ordinairement et ne se conserve que dans les vallées d'Hérens et d'Anniviers ainsi que dans la région au nord du Rhône, de Sierre à Lens, cf. J. Jean-Jaquet, Les patois valaisans (in: RLiR, VII, 33); GPSR, II, 839a (brotsé, pour ne citer qu'un exemple).
- 80 Cf. J. Jeanjaquet, op. cit., p. 32s., qui cite un cas analogue à Saint-Luc (Val d'Anniviers): zonot sg. 'genou', tiré du pluriel zonos genuculu+s, et à Évolène: flāyet sg. 'fléau', de flāyes pl. flagellu+s.
- 81 Rectifions à ce propos une inexactitude du rédacteur du GPSR, qui écrit (col. 287b s.): «C'est la raison pour laquelle Meyer-Lübke, Franz. Gramm., estime que le fr. chamois ne saurait être indigène. Mais il est exclu que les formes romandes des Alpes soient empruntées.» Or, Meyer-Lübke, op. cit., p. 96 (et non 99), écrit: «Auffällig sind chanoine canonicu, das als Kirchenwort wohl nicht alt ist, chamois 'Gemse' camoce und chameau camellu, die beide ihrer Bedeutung nach in Nordfrankreich nicht bodenständig sein können.» En quoi Meyer-Lübke a parfaitement raison.

945, 946, 956, 967); à côté d'elle, on rencontre, dans le district d'Aigle, tsam(2)82, qu'on trouve aussi à Grône (district de Sierre) à côté de tsámo; à Montana, on dit tsámi, avec un -i, qui nous paraît être une forme hypercorrecte pour le -a de la plaine 83, et qui fut interprété ensuite comme provenant de -ILE, de sorte que Gerster a relevé aussi une forme tsamís. Ces formes, qui, de prime abord, pourraient paraître des formations régressives de $tsam \phi(t)$, sont, au contraire, des témoins fort précieux pour une accentuation kámoks, à côté de kamóks. On se souviendra alors de la labilité de l'accent dans le sud-est de la Galloromania et dans l'Italie septentrionale⁸⁵, labilité que W. Meyer-Lübke⁸⁶ caractérisa comme suit: «e, i, o, et ü primitifs suivis de plusieurs consonnes sont abrégés et peuvent perdre l'accent à la suite de cet abrègement.» Donc, kamóks pouvait passer à kamóks et puis à kámo(k)s. Nous insistons sur le fait qu'un tel déplacement d'accent est une simple possibilité, car les résultats de kamoks montrent qu'il s'agit, en franco-provençal, «d'une tendance en action, dont les effets sont plus ou moins sensibles plutôt que d'une évolution réalisée et immobilisée 87 ». Or, l'accent frappe une syllabe très intensément dans les parlers du sud-est, si fort que «lorsque cette voyelle est brève, la consonne qui suit, par conséquent initiale de la syllabe finale, est plus tendue, plus prolongée dans sa tenue, au point de donner souvent l'impression d'une géminée conservé 88 ». C'est exactement ce qui se produit à Chermignon et à Miège (district de Sierre), où le GPSR atteste tsámmo. Cette géminée est articulée parfois si violemment qu'il s'en dégage un élément labial: à Leysin tsámwo, Panex, Ollon, Ormont-Dessus tsámwa, labiale qui aboutit à Hérémence (Val d'Hérens) même à un -b-: tsámbo ou tsámbo. En outre, M. Burger en a rapproché à juste titre la notation d'Edmont à Vissoye (P. 989) tsámő, dont la légère nasalisation sur la voyelle finale est due à un abaissement prononcé du voile du palais après l'accentuation intense de la première syllabe. Or, A. Duraffour⁸⁹ ne voudrait pas faire remonter ces déplacements d'accent au-delà du XIVe ou XVe siècle, ce qui nous paraît justifié, car nous trou-



⁸² Cf. aussi B. Hasselrot, Ollon, p. 121.

⁸³ A Montana, -į est le résultat de -a derrière palatale, cf. ūretį auricula, ūtoñį *ABELLANEA, rotsį *ROCCA, vatsį vacca, etc. (W. Gerster, Montana, p. 122s.), tandis que, dans la plaine du Rhône, p. ex. à Grône, on dit fito filla, Tabl., 297, rets rīcca, Tabl., 289, vătso vacca, Tabl., 176, oreto auricula, Tabl., 423, etc.

⁸⁴ Cf. à Montana *šəvi* saepile, *manti* mantile, *kurti* cohortile, etc., cf. W. Gerster, *op. cit.*, p. 83, avec la remarque: «Der Akzent ist in diesen Beispielen nicht sicher zu bestimmen. Er scheint mir eher auf der ersten Silbe zu liegen (also sekundärer Akzent), nicht auf dem Resultat von I.»

⁸⁵ Cf. A. Duraffour, Phén. gén., p. 9ss.; K. Jaberg et J. Jud, Der Sprachatlas als Forschungsinstrument, p. 204; G. Morosi, Pral (in: AGI, XI), 355; B. Terracini, Usseglio (in: AGI, XVII), 346ss.

⁸⁶ Gramm. langues rom., I, p. 526.

⁸⁷ A. Duraffour, op. cit., p. 10 N 2.

⁸⁸ A. Duraffour, op. cit., p. 6. 89 Op. cit., p. 11.

vons dans les Légendes en prose d'env. 1220-1230 chanauz⁹⁰, donc encore avec a derrière palatale et devant nasale, de même dans le nom propre Guichert Chanauz dans un Terrier de Montverdun près Villefranche-sur-Saône daté du 12 avril 130591; dans un autre Terrier, de Saint-Victor-sur-Loire et daté de 1337, on trouve le toponyme Chanevers *CANNABARIU 'chenevière' 92, et finalement, nous citerons chanavaz 'grosse toile de chanvre' *CANNABACIU dans la Leyde de Vienne (transcrite à Grenoble en 1403 mais reposant sur une version antérieure)93. Mais comme la chancellerie de Sion note déjà au XIIIe s. chimyn CAMMINU, chinal, chenaul CANALE, cheneveires CANNABARIAS, etc. 94, il faut interpréter l'attestation chamox au Valais en 1440% comme étant déjà /tsámo/%, avec recul d'accent. Cependant, comme Duraffour l'écrivait, il s'agit là plutôt d'une tendance en action que d'une évolution réalisée et immobilisée; il suffit de la moindre cause, surtout d'ordre syntaxique, pour que l'accent se déplace de nouveau sur la finale 97. D'où à Hérémence, à côté de tsámbo et tsámbo, aussi tsambó, forme qui s'explique peut-être par des constructions syntaxiques telles qu'Évolène bok tsamó 'chamois mâle', tšyevra tsamó 'chamois femelle', suivant le schéma d'intonation (o) O o (o) O 98; cf. aussi Hérémence u rok du tsamó 'au rocher du chamois' (mais u tsámbo 'idem' à cause de la syllabe initiale inaccentuée), de même aux Ormonts la téta e tsamó 'la Tête aux Chamois (nom de lieu)', à Veytaux (au-dessus de Vevey) a la lats i tsamó 'à la lanche [= «dévaloir»] aux Chamois (nom d'une forêt)', etc. A la lumière de telles attestations, il ne surprend plus guère de trouver tsamó, etc., au lieu de *tsa-, *tsemó, etc.

Le commentaire du GPSR aurait pu être un peu plus explicite à propos du féminin. Comme les formes sont tsamósa, tsamósa, tsamósa, tsamósa, M. Burger re-

- ⁹⁰ H. Stimm, dans son édition Altfrankoprov. Übersetzungen hagiographischer lateinischer Texte. I. Prosalegenden, p. 119, l. 28, lit chavauz, ce qui ne peut être qu'une erreur de lecture, car dans ce passage, il est question d'un jeu hydraulique et de canaux; d'ailleurs, M. Hafner, qui a également vu le manuscrit, lit aussi chanaux (Grundzüge, p. 179).
 - 91 H. Hafner, Grundzüge, p. 179.
- 92 A. Vallet, Les noms de personnes du Forez et confins aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, p. 237.
 - 93 A. DEVAUX, op. cit., p. 89.
 - 94 Cf. L. MEYER, Sprache von Einfisch im 13. Jh. (in: RF, XXXIV, 1914), 629.
 - 95 GPSR, III, col. 286b.
- ⁹⁶ Sur la valeur de -x comme simple graphie depuis le XIII^e s. dans la chancellerie de Sion, cf. L. Meyer, op. cit., 522.
- 97 Cf. aussi P. G. Goidànich, L'origine e le forme della dittongazione romanza (Halle a.d.S., 1907), p. 177: «Tutto insieme considerato [déplacement d'accent à l'intérieur d'une syllabe, progression ou recul d'accent d'une syllabe] si vede che in questa regione [sc. des deux côtés des Alpes occidentales et au Piémont] la differenza accentuativa tra tonica e atona era ridotta ad una quantità imponderabile, dimodoché ogni più piccola causa, fra questa anche naturale maggior massa di espirazione, poteva sconvolgere l'accentuazione primitiva o della sillaba o della parola.»
 - 98 Cf. A. Duraffour, op. cit., p. 16-28.

marque que «dans tsamos», etc., la voyelle finale a été traitée comme - A après palatale» (GPSR, III, 289a). Or, cette observation pourrait donner l'impression qu'il se réfère à la forme ancienne camucia, attestée en 1440 au Valais, en attribuant à -cia la valeur phonémique d'une palatale. Mais camucia étant une latinisation 99, -cia est la graphie courante de la chancellerie de Sion au moyen âge pour rendre le phonème /š/100, de sorte que nous avons certainement le droit de phonémiser camucia par /tsamoša/ ou même /tsamošə/. Ce -š- peut remonter à -ss-101; tsamóša, à côté de tsamósa, pourrait donc dériver régulièrement de *camōssa. Seulement, ces formes éveillent notre méfiance, tsamósa d'abord parce que cette forme se rencontre à Ormont-Dessus et à Bourg-Saint-Pierre, où -ks- passe normalement à -š-102, tsamóša ensuite vu que cette forme est attestée dans une zone (Vernamiège et Mase dans le Val d'Hérens) où -š- remonte directement à -ks-103, comme nous l'avons déjà constaté dans le Val Bregaglia, à Brusio et dans la haute Valtelline (v. ci-dessus)104. C'est la raison pour laquelle nous considérons la forme de Grône tsamóše comme la plus ancienne; viennent l'étayer aussi des noms de lieux à Bramois (à la sortie du Val d'Hérens) Zamoche 'nom d'un bois et de champs', ainsi que dans le Val du Trient a la tsamóch 'lieu-dit près du Col de Balme'. tsamósə 'nom de chèvre' dans le même Val du Trient représente donc une étape postérieure, qui se retrouve dans kūsa coxa de la même région et qui est attestée aussi aux Ormonts et à Lavey dans le district d'Aigle (où l'on dit également kūse) ainsi qu'à Lourtier (à côté de kūś Tabl., aujourd'hui kūsa Bjerrome). A la lumière de ces attestations, il nous semble légitime d'interpréter les formes tsamósa, tsamósa non comme parallèles à grōsa, grōša, etc., < grossa, ěpěsa, ěpěša, etc., < spissa, mais formées comme L'Auberson (Jura Vaudois), Noiraigue (Val de Travers) kūsa, St-Gingolph (distr. de Monthey) kūsa, c'est-à-dire avec un -a féminin analogique.

L'étude du féminin 「chamosse nous ramène donc indirectement à la base камокs, que nous avaient suggérée déjà les formes gallo-romanes, piémontaises et lombardes, et dont Polemius Silvius nous a laissé un souvenir précieux en mentionnant un animal camox dans son Laterculus du milieu du Ve siècle 105.

Utrecht Hans-Erich Keller

^{99 «}In et pro venacione camuciarum, gallice chamox» (GPSR, III, 286a).

¹⁰⁰ Cf. L. MEYER, op. cit., 529.

¹⁰¹ Cf. Tabl., col. 58 (PASSARE), 186 (GROSSA), 383 (PASSATA), 436 (SPISSA).

¹⁰² Cf., p. ex., G. Вјевкоме, Bagnes, p. 45: «Pour la plupart des patoisants d'aujourd'hui [1951–1956], les réalisations très chuintantes sentent le terroir.»

¹⁰³ Cf. notamment Tabl., col. 416 (cŏxA).

¹⁰⁴ Cf. Th. Gartner, op. cit., p. 187: «... im Bergell muß ihn [sc. la consonne chuintante] das k von x zu š verbreitert haben.»

¹⁰⁵ Dans un deuxième article de cette revue, nous allons nous occuper de l'anc. fr. chamoisser 'meurtrir', qui, dans FEW, II, 148 b, figure comme dérivé gallo-roman de CAMOX.